



Saint-Saturnin-de-Lenne, le 31 janvier 2016

Monsieur le Préfet de l'Aveyron

**Objet : information sur les projets éoliens industriels à Saint-Saturnin-de-Lenne**

Monsieur le Préfet,

L'association Vivre Ensemble Causse et Val de Serre a été créée en septembre 2015, à la suite de la prise de conscience, l'été dernier, des menaces que faisaient peser plusieurs projets d'implantation d'éoliennes industrielles sur les communes de Saint-Saturnin-de-Lenne (2 projets) et de Saint-Martin-de-Lenne (1 projet), sur le causse de Sévérac.

Les populations de la vallée de la Serre et du causse de Sévérac sont de plus en plus inquiètes face aux dangers induits par ces projets, tant par la taille des machines (150 à 170 m de haut), que par leur proximité des habitations. C'est aussi l'attractivité d'un territoire exceptionnel, au coeur du Parc Naturel des Grands Causses, qui serait menacée. Enfin l'implantation de telles machines ferait courir des risques non maîtrisés sur les ressources en eau potable en milieu karstique, puisque 3 des 7 machines du projet de La Roque Valzergues sont actuellement prévues sur le PPR (Périmètre de Protection Rapprochée) de la zone de captage de Lestang qui alimente les populations de toute la région.

Après une simulation de hauteur d'éolienne grandeur nature avec un ballon gonflé à l'hélium, le 11 août, et une première réunion publique d'information à Campagnac, le 14 août, qui a réuni près de 200 personnes, organisées par l'association Vivre à Campagnac et dans ses hameaux, notre association a organisé une seconde réunion publique d'information, le 30 octobre, à Saint-Saturnin-de-Lenne. Cette dernière a rassemblé plus de 250 personnes. Un autre rassemblement a réuni une centaine de personnes le 16 décembre, devant la mairie de Saint-Saturnin où se tenait une permanence de l'un des promoteurs éoliens, Quadran. Cette participation très importante par rapport à la population du village (240 habitants) démontre bien son besoin d'information et sa préoccupation sur ces sujets. A sa demande, l'association a été reçue, le 14 janvier, lors d'une réunion du conseil municipal de Saint-Saturnin et a demandé officiellement à la municipalité l'arrêt de son soutien à ces projets d'implantation d'éoliennes industrielles ou la tenue d'une consultation publique de la population. Une pétition a déjà réuni près de 900 signatures et une quarantaine de lettres ont été écrites par des particuliers au maire pour manifester leur opposition. De nombreuses affiches sont sur les maisons et aux abords du village pour exprimer l'opposition des habitants.

Trois autres associations « historiques » de la vallée de la Serre, existant depuis plusieurs dizaines d'années, se sont regroupées avec Vivre Ensemble Causse et Val de Serre, pour lutter contre ces projets : Vivre à Campagnac et dans ses hameaux (Campagnac), le Carlaroc (Comité d'animation et de rénovation de La Roque-Valzergues) et la Flèche Sauvegarde du Patrimoine (Saint-Martin-de-Lenne).

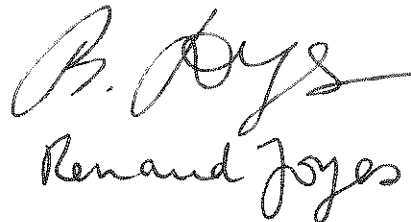
Bien que notre association cherche à faire entendre son opinion pacifiquement et par les voies légales, ces projets dégradent également de façon très significative le lien social de qualité existant jusqu'alors dans le village, au point d'en arriver à des actes délictueux, comme l'incendie volontaire, le 21 décembre, d'une remorque comportant des affiches opposées aux projets éoliens sur la commune. Cet incident fait suite à deux autres : cette remorque avait déjà été renversée en octobre 2015 ; en décembre, un projecteur éclairant une affiche opposée aux projets, sur la place principale de Saint-Saturnin, a été cassé volontairement.

Quatre conseillers municipaux de Saint-Saturnin, dont la 2e adjointe, ont boycotté la cérémonie des vœux du maire, le 10 janvier, pour manifester leur opposition aux projets éoliens soutenus par la municipalité. Le maire ayant refusé de lire une déclaration de la 2e adjointe expliquant sa position et un conseiller municipal ayant arraché violemment le micro des mains du mari de l'adjointe qui s'apprêtait à lire cette déclaration, la cérémonie s'est achevée dans la confusion, sous les huées et les sifflets.

Concernant le 3ème projet, sur la commune de Saint-Martin-de-Lenne, le maire de Saint-Martin a bien voulu entendre nos arguments et a déclaré publiquement à l'occasion d'un conseil municipal qu'il allait appeler le promoteur pour lui signifier que la commune souhaitait en rester là. Lors de la cérémonie des vœux, le maire a également déclaré que s'il devait advenir un nouveau projet, celui-ci serait soumis au conseil municipal et à la consultation des habitants.

Nous plaçons notre espérance dans l'autorité de l'Etat pour prendre la mesure des inquiétudes et des désordres créés par ces projets au sein de la population des villages concernés, très paisibles jusqu'ici, et pour rétablir l'ordre public et ne pas autoriser la réalisation de ces projets le moment venu.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.



Renaud Joyes

Pour Vivre Ensemble Causse et Val de Serre, Dominique Dauga, président, et Renaud Joyes, vice-président.

Pour Vivre à Campagnac et dans ses hameaux, Renaud Joyes, président.

Pour le Carlaroc, Pierre Ginisty, président.

Pour La Flèche de Saint-Martin, David Cantagrel, président.

Copie : MMs les maires de Saint-Saturnin-de-Lenne et de Saint-Martin-de-Lenne  
Mes et MMs les conseillers municipaux  
M. Arnaud Viala, député de l'Aveyron  
M. J.C. Luche, sénateur de l'Aveyron